



Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

5 Impasse de bonne
05 010 GAP CEDEX
TEL : 04.92.22.22.30 FAX : 04.92.22.23.29
ddcspp@hautes-alpes.gouv.fr

Affaire suivie par liliane MATHIEU
TEL : 04.92.22.22.30
liliane.mathieu@hautes-alpes.gouv.fr

SAS L'ARCHE
Centre La pousterle
Les Foulons
05260 SAINT JEAN SAINT NICOLAS

Récépissé de déclaration n° 050041003 d'un local hébergeant des mineurs

Local

Dénomination : CHALET DE L'ARCHE

Exploitant

Identité : SAS L'ARCHE

Implantation

PRE JOUBERT 05260 ANCELLE
Tél : 04 92 44 34 58

Caractéristiques local

Nombre de lits ou capacité de couchage : 147
Date de l'avis pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans :
Date de déclaration auprès de la direction des services vétérinaires : 17/02/2005

Caractéristiques ERP

Type : R Catégorie : 4
Date dernière visite commission sécurité : 12/12/2012
Date arrêté municipal d'ouverture : 03/01/2013
Remarques éventuelles :

Fait le 2 octobre 2013 à Gap

L'Inspecteur Jeunesse et Sports

Sylvain MOUGEL

Le déclarant s'engage à signaler toute modification ultérieure des éléments de la déclaration ou dans l'aménagement, l'équipement ou l'utilisation des locaux par écrit et dans les 15 jours suivant cette modification.

Ce récépissé atteste que l'exploitant a bien fait la déclaration prévue aux articles L. 227-5 et R. 227-2 du code de l'action sociale et des familles conformément aux modalités prévues par l'arrêté du 25 septembre 2006.

Il n'exonère le déclarant d'aucune de ses responsabilités et ne fait pas obstacle à ce que l'autorité administrative compétente s'oppose, interdise, interrompe le séjour se déroulant dans ce local ou prenne toute autre mesure administrative prévue aux articles L. 227-5 et suivant du code de l'action sociale et des familles.